

LE PLAQUIN DE MADIC



**BULLETIN
MUNICIPAL**

Sommaire

Les informations communales

Page 2 à 14

Les finances communales

Les investissements

La fiscalité

Location de la salle polyvalente

Numéros utiles

Actualités et informations

- ⇒ Bienvenue à Audrey !
- ⇒ Formations du personnel communal
- ⇒ <http://www.madic.fr>
- ⇒ Le défibrillateur
- ⇒ Etude sécuritaire
- ⇒ Un relais Petite Enfance en Sumène Artense
- ⇒ Médaille de la famille 2011
- ⇒ Le repas des aînés
- ⇒ Nos élus à Paris
- ⇒ Vite dit !



Nos associations

Page 15 à 17

La Madicoise

Les Cyclos Réunis de Madic

Le Comité des Fêtes

Les Anciens Combattants



Madic, ses hameaux, son histoire

Page 18 à 19

Etat civil

Page 20

Le mot du maire

Chers concitoyens,

L'année 2011 s'achève avec la parution de la quatrième édition du « Plaquin de Madic ». Ce bulletin municipal vous présente nos travaux, nos projets, mais aussi la vie de notre commune.

D'un point de vue financier, nous avons maintenu en 2011 nos investissements sans recourir à l'emprunt et sans augmenter les impôts locaux. Et ce grâce à une bonne marge d'autofinancement et l'attribution de subventions.

Les réalisations abouties et à venir vous sont présentées dans les prochaines pages. Le projet phare budgétisé en 2011 sera l'aménagement de la nouvelle Mairie.

Ce projet est soutenu par l'état qui nous a alloué une subvention non négligeable de 22 000 € au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

De plus, à l'heure où vous lirez ces lignes, la téléphonie mobile que beaucoup d'entre vous attendent devrait être fonctionnelle. Ce lourd investissement est totalement supporté par le Conseil Général.

En 2012, nous allons devoir travailler sur l'assainissement et le traitement des eaux usées dans le cadre de la mise en conformité de la loi sur l'eau.

Cette commande législative est un investissement très coûteux pour notre collectivité et pour lequel les partenaires financeurs n'apportent aucune aide. En 2006, l'estimation pour la réhabilitation s'élevait à 550 000 € auxquels s'ajoutent des travaux de voirie.

Aujourd'hui, nous devons travailler sur cette commande en considérant les technologies actuelles et en essayant de réduire au mieux le coût de ces travaux. Ainsi une étude sera menée avant le début des travaux par des professionnels compétents, en partenariat avec la Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE) du Conseil Général.

En outre, le résultat de l'étude sécuritaire actuellement en cours rue de Chabannes orientera nos choix de 2012 sur les travaux d'aménagement à réaliser pour régler le problème de vitesse excessive à l'entrée du bourg.

Par conséquent, l'année 2012 devrait être aussi ambitieuse en programme d'investissements que l'année écoulée, et toujours avec le même leitmotiv : Ne pas alourdir la pression fiscale des Madicois.

Enfin, l'année 2012 sera comme vous le savez l'occasion de vous exprimer lors des élections présidentielles. C'est pourquoi je vous invite à remplir votre devoir et honorer vos droits civiques en vous rendant aux urnes, et ainsi être les acteurs de votre devenir. Un vote clairement exprimé ne peut être que le reflet de vos opinions et besoins.

L'ensemble des Conseillers Municipaux et moi-même, toujours à votre écoute, vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et exprimons nos vœux de bonne santé pour vous et vos familles.

Christophe Morange

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2010 :		134 244 €
CHARGES A CARACTERE GENERAL		
Energie Electricité	11 652 €	40 694 €
Entretien voies et réseaux	6 205 €	
Maintenance	3 758 €	
Carburants	3 450 €	
Primes Assurances	3 103 €	
Entretien de matériel roulant	2 965 €	
Fournitures de petit équipement	2 033 €	
Frais de Télécommunication	1 540 €	
Entretien de Terrain	1 252 €	
Fournitures administratives	908 €	
Taxes Foncières	668 €	
Fêtes et cérémonies	441 €	
Eau et assainissement	440 €	
Frais d'affranchissement	397 €	
Vêtements de travail	293 €	
Fournitures d'entretien	283 €	
Entretien de Bâtiments	282 €	
Documentation générale et technique	244 €	
Fournitures de voirie	164 €	
Indemnités au comptable du trésor public	109 €	
Catalogues et imprimés	37 €	
Autres Rubriques Diverses	470 €	
CHARGES DE PERSONNEL		
Personnel Titulaire	29 142 €	66 743 €
Cotisations sur salaires	18 678 €	
Personnel non Titulaire	9 620 €	
Emploi d'insertion	9 030 €	
Médecine du travail	273 €	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES		
Indemnités élus	12 968 €	26 807 €
Service Incendie Départemental	7 111 €	
Subventions aux Associations	4 816 €	
Autres Contributions Obligatoires	1 474 €	
Cotisations Indemnités	438 €	
Subvention au C.C.A.S.	0 €	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2010 :		215 747 €
IMPOTS ET TAXES		
Compensation Taxe Professionnelle	56 906 €	114 577 €
Foncier Bâti	40 135 €	
Taxe Habitation	12 214 €	
Foncier non Bâti	5 322 €	
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		
Dotation Forfaitaire	34 064 €	56 329 €
Compensation au titre TP exo TH et TF	9 427 €	
DGF, Dotation Solidarité Rurale	6 186 €	
Autres attributions péréquation et compensation	3 336 €	
Dotation Elus locaux	3 316 €	
ATTENUATIONS DE CHARGES		
Remboursement sur rémunération de personnel (Assurance)	26 553 €	26 553 €
PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		
Redevance Assainissement	4 769 €	7 637 €
Location Salle Polyvalente	1 450 €	
Redevance occupations du domaine communal	718 €	
Concessions Cimetière	700 €	
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
Location Logement	7 010 €	7 580 €
Autres produits de gestion courante	570 €	
AUTRES PRODUITS		
Produits Exceptionnels et financiers	2 413 €	3 071 €
Produits de cession d'immobilisation	658 €	

Voirie communale

Réfection de la chaussée rue des Vergnes

L'entreprise RMCL a été chargée des travaux de réfection de la chaussée et des abords de cette rue, un reprofilage était nécessaire pour résorber les nombreuses flaques en cas de pluie.

Un éclairage public supplémentaire sera rajouté ultérieurement dans cette rue.

Par la même occasion, nous avons profité de la présence de l'entreprise RMCL à Madic pour faire réaliser deux aménagements : évacuation des eaux de pluie impasse du four, et aménagement de l'accès à la maison de L. Jourdes rue du pont Boutier.



Coût :

38 996 € HT

Subvention obtenue :



Conseil général
(Fonds
d'Équipement
des Communes)

11 640 €



Matériel Mobilier

Véhicule technique

Le choix du Conseil Municipal a été de retenir la proposition s'accordant le mieux à la réalité de nos besoins, un Pick up ISUZU équipé d'une benne basculante (Garage Vergeade à Bort- les-Orgues)

19 780 € HT



Matériels de déneigement

Afin de sécuriser la voirie en hiver, nous venons de nous équiper d'une gravillonneuse-saleuse Stoll de 800L (propulsion de mélange gravillons et sel) et d'une balayeuse Rabaud qui servira au déneigement et nettoyage des voiries.

Ce matériel a été acheté chez SMA à Saignes qui nous a repris par la même occasion l'épareuse et la remorque du tracteur.

- Coût nouveaux matériels : **9 335 € HT**
- Montant de la reprise : **8 500 €**



Défibrillateur

La commune vient de se munir d'un défibrillateur cardiaque (DAE) de marque Philips Laerdal, celui-ci a été installé à proximité de la mairie.



Coût :

1 640 € HT



Nos subventions obtenues :

- Conseil Général **750 €**
- Groupama (notre assureur) **750 €**



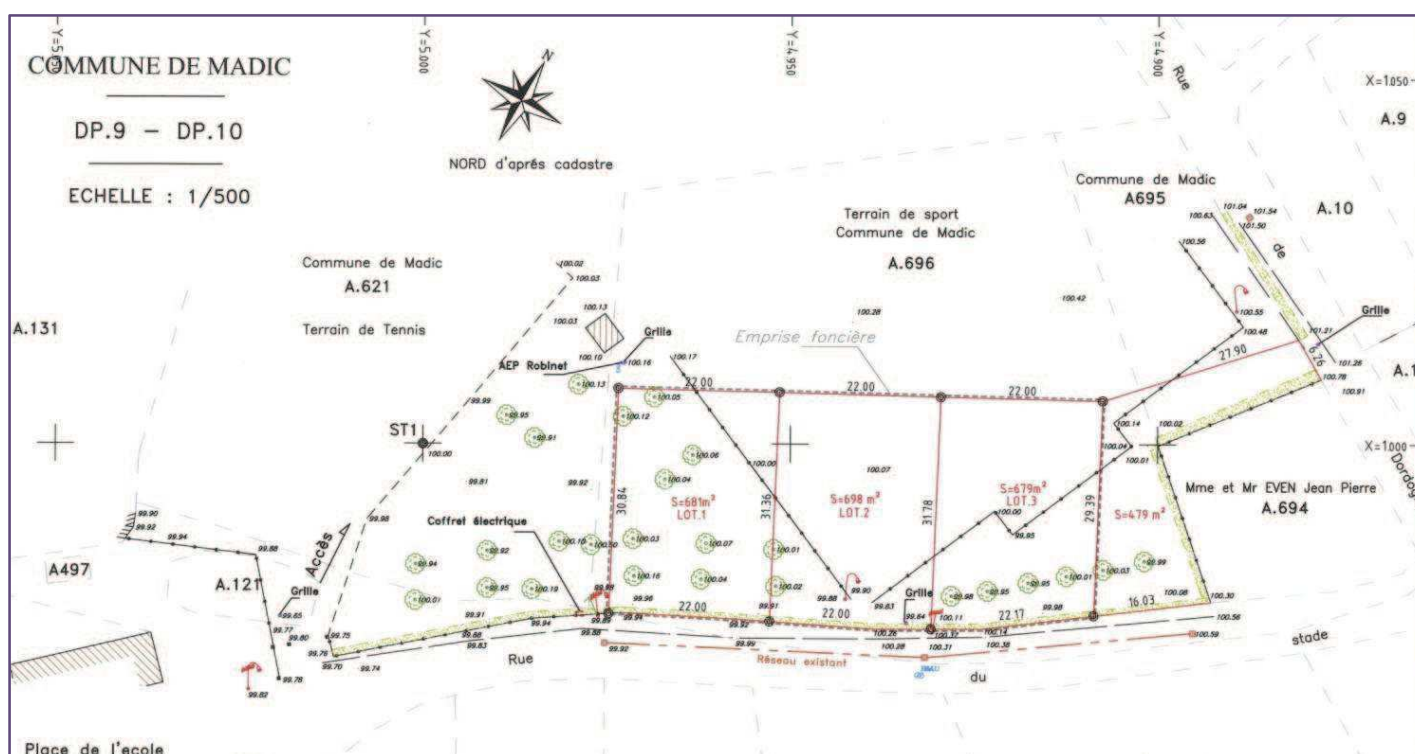
Vente de gré à gré de terrains sis Rue du stade

Après la réalisation du plan d'état des lieux, du projet de division des parcelles, du bornage des lots et la réalisation du plan et du document d'arpentage, établi par le cabinet de géomètre Cros, le Conseil Municipal a décidé de procéder à la vente de gré à gré des 3 terrains à bâtir et d'une parcelle permettant d'agrandir la propriété d'un riverain.

Les acquéreurs :

- Parcelle 725 : lot n°1 ; d'une superficie de 681 m² à Monsieur et Madame CHIRIER James.
- Parcelle 726 : lot n°2 ; d'une superficie de 698 m² à Monsieur et Madame MASSON Bernard.
- Parcelle 727 : lot n°3 ; d'une superficie de 679 m² à Monsieur et Madame JOUVE Patrick.
- Parcelle 728 : 479 m² à Monsieur et Madame EVEN Jean-Pierre pour l'agrandissement de leur propriété.

Les lots à bâtir sont vendus au prix de 5 € TTC le m²



Le projet « Mairie »



La municipalité de Madic a l'intention de réhabiliter l'ancienne école communale dont le rez-de-chaussée est peu utilisé depuis la fermeture de l'école. L'idée première a été de transformer ce bâtiment en appartement mais sa conception fait que cette transformation serait onéreuse et surtout difficile à réaliser (plafond haut, grandes fenêtres avec des appuis hauts). L'autre idée, celle qui a été retenue, est de réhabiliter ce bâtiment en mairie, une solution moins coûteuse et facile à mettre en œuvre. Par ailleurs, l'actuelle mairie pourra être facilement transformée en logement locatif.

Le projet d'aménagement du rez-de-chaussée de l'école en mairie

Le préau sera aménagé en espace accueil du public, accessible aux personnes handicapées :

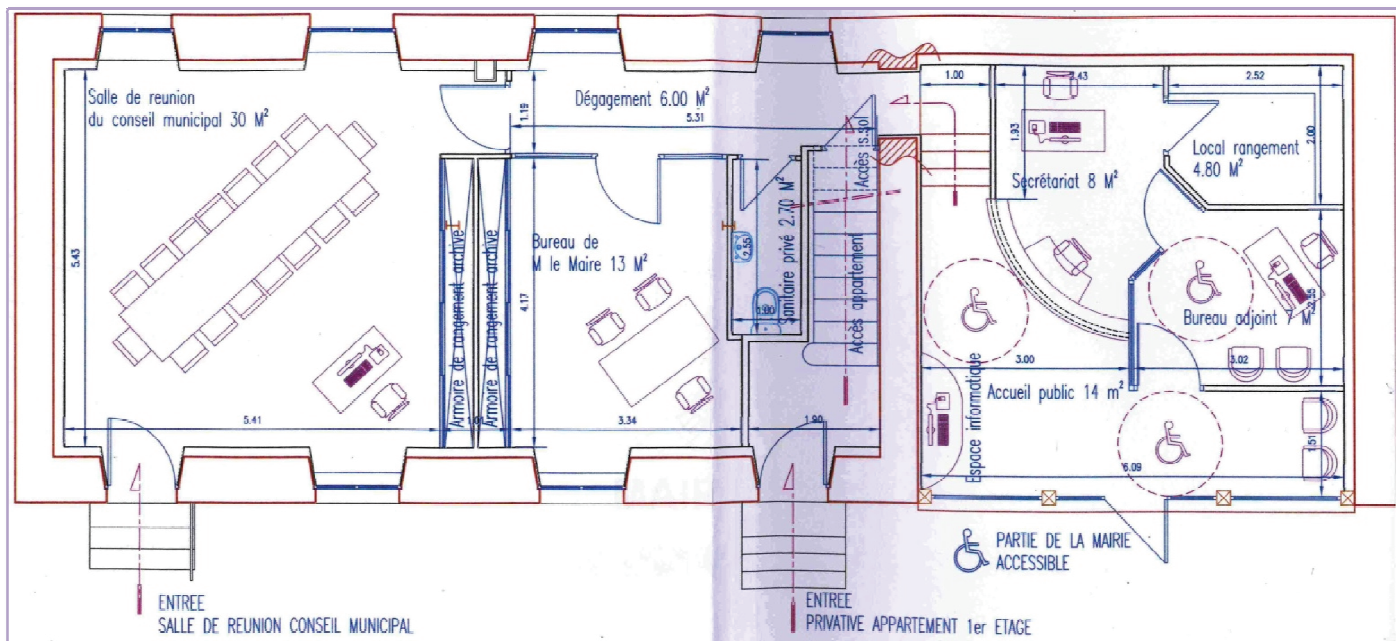
- Espace secrétariat de 8m²
- Un bureau des adjoints de 7m²
- Un local des archives de 5m²
- Un espace accueil du public 14m² avec un accès Internet à disposition des visiteurs

L'ancienne salle de classe sera modifiée en :

- Une salle de réunion du conseil municipal 30m² accessible aux personnes handicapées
- Le bureau du maire 13m²
- Espace sanitaire privé

Soit un aménagement total de 80m² Le logement locatif de l'étage est conservé et son entrée est indépendante.





L'estimatif de ces travaux de restructuration de l'ancienne école en mairie (selon l'avant projet sommaire du cabinet d'architecte Pierre Dumont) s'élève à : 119 887 € HT (Honoraires de l'architecte et option « enduit extérieur » compris).

Courant septembre nous avons obtenu au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (ex DGE) une subvention de 22 019€.
D'autres demandes de subventions suivront ...

La réhabilitation de l'école en mairie s'inscrit dans une logique de revitalisation d'un quartier qui a été si vivant dans le passé.

Dans cette optique d'autres actions ont déjà été engagées :

1. La maison de la Chasse est en construction derrière le bâtiment et la fin des travaux est prévue pour début 2012.
2. Trois lots de terrain à bâtir du domaine privé de la commune vont être vendus dans la rue du Stade.
3. La réfection de la voirie communale n°12, « Rue des Vergnes » qui mène à la place de l'école vient d'être réalisée.

et d'autres seront programmées :

1. Aménagement de la « Place du Couderc » en espace vert.
2. Travaux de remise en état et d'intégration dans le paysage du dépôt des services techniques (à côté de la future mairie).

Le conseil municipal n'a pas voté l'augmentation des taux d'imposition 2011. Cependant, les conséquences de la réforme territoriale font que les taux ont évolué à la hausse. **Ce n'est pas pour cela que le montant des impôts va augmenter pour les habitants de Madic.**

C'est-à-dire : une nouvelle répartition des ressources pour les collectivités territoriales mais une fiscalité inchangée pour les ménages ; les taux d'imposition des ménages restent à leur niveau 2010.

En effet, les taux d'imposition locale (taxe d'habitation, taxes foncières) n'augmenteront pas cette année. La commune de Madic a voté le 26 avril dernier le montant des taux pour 2011 dans un contexte de réforme de la fiscalité locale et d'évolution de la taxe professionnelle. Toutefois, les contribuables vont voir certains taux s'envoler sur leur feuille d'impôt. Par exemple, celui de la taxe d'habitation passe de 7,49 % à 15,64 %. Pas d'effolement : ce n'est qu'une des conséquences de la réforme de la taxe professionnelle qui se traduit par un transfert à la commune de la part départementale de la taxe d'habitation et d'une partie des prélèvements d'Etat. Ce transfert est neutre pour les ménages.

Pour la Cotisation Foncière des Entreprises (Ancienne Taxe Professionnelle), là aussi, le taux 2011 découlant de la réforme, correspond au taux communal 2010 augmenté du taux départemental 2009, du taux régional 2009 et de taux de cotisation de péréquation 2009.

Taux	2010	2011
Taxe d'habitation	7,49 %	15,64 %
Taxe sur le foncier bâti	18 %	18 %
Taxe sur le foncier non bâti	66,53 %	69,76 %
Cotisation Foncière des Entreprises	19,05 %	28,41 %

Location de la salle polyvalente

Réglementation :

Marie-Jo MAZZI gère la location de la salle (Tél. : 04 71 40 87 46). Un état des lieux est établi et une caution est demandée (fixée à 200 €).

Afin de valider la réservation de la salle, un acompte de 50 € est exigé dès l'inscription. Cette somme ne sera pas restituée en cas de désistement, mais sera déduite lors du règlement définitif.

Tarifs :

	Habitant la commune	Hors commune
Eté (01/05 au 30/09)	100 €	200 €
Hiver (01/10 au 30/04)	150 €	250 €

Rappel :

Assurance : Tout locataire doit fournir une attestation d'assurance (Responsabilité civile).

Association : La salle est prêtée gracieusement aux associations de la commune.

Numéros utiles

LES URGENCES

POMPIERS.....	18
SAMU.....	15
GENDARMERIE DE YDES.....	04 71 40 80 17
ELECTRICITE (EDF Dépannage)...	0810 333 015
EAU (S.I.D.R.E. YDES).....	04 71 40 81 20

LES SERVICES

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUMENE-ARTENSE

04 71 40 62 66

- ♦ Transport scolaire
- ♦ Portage de repas à domicile
- ♦ Prestations funéraires
- ♦ Collecte des ordures ménagères
- ♦ Suivi du traitement du tri sélectif

DECHETTERIE05 55 96 78 54

Bienvenue à Audrey !

Depuis le 1^{er} janvier 2011, Audrey BEYNAT occupe le poste d'agent administratif dans le cadre d'un contrat à durée déterminée sur la base de 24 h par semaine. Elle remplace Nathalie MORIN, en disponibilité.

Audrey est originaire de Madic, elle est la petite fille de Josette RAYNAL.

Profil : Baccalauréat Sciences de la Technologie

et de la Gestion

BTS Management des Unités Commerciales



Audrey
BEYNAT,
22 ans, domiciliée à Saint-Thomas

Formations du personnel communal

Cette année, le personnel communal a suivi diverses formations. Certaines se sont avérées obligatoires, d'autres ont été choisies dans un but de perfectionnement ou un souci de sécurité dans le travail. Elles permettent aussi de réaliser maintenant des petits travaux en interne, réduisant ainsi le coût et les délais des intervenants extérieurs.

Ces formations sont financées en grande partie au titre de la Formation Professionnelle par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale ou pour l'informatique dans le cadre du contrat avec notre fournisseur, les frais de déplacement restant à la charge de la commune.

Formations de Audrey :

- ✓ Logiciel Horizon
- ✓ Comptabilité : mandats et titres
- ✓ Paie : principe du cycle de la paie
- ✓ Elections : édition tableau + cartes électorales
- ✓ Principe Compte administratif et budget primitif
- ✓ Elaboration du Document unique : évaluation des risques en matière d'hygiène et de sécurité au travail (avec la participation de Yannick et de Christine pour leur fonction respective)

Formations de Yannick :

- ✓ Formation d'intégration dans la fonction publique
- ✓ Stage de formation : Electricité
- ✓ Habilitation électrique (Niveau BR)
- ✓ Formation des Agents Chargés de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO)
- ✓ Les risques liés aux produits chimiques
- ✓ Les équipements de la protection individuelle
- ✓ Prévention et secours civiques (Niveau 1) (2010)

Son travail ayant donné entière satisfaction et répondu à l'attente du Conseil Municipal, Yannick Chaussade a été titularisé le 01 juillet 2011, après avoir passé 1 an comme stagiaire.

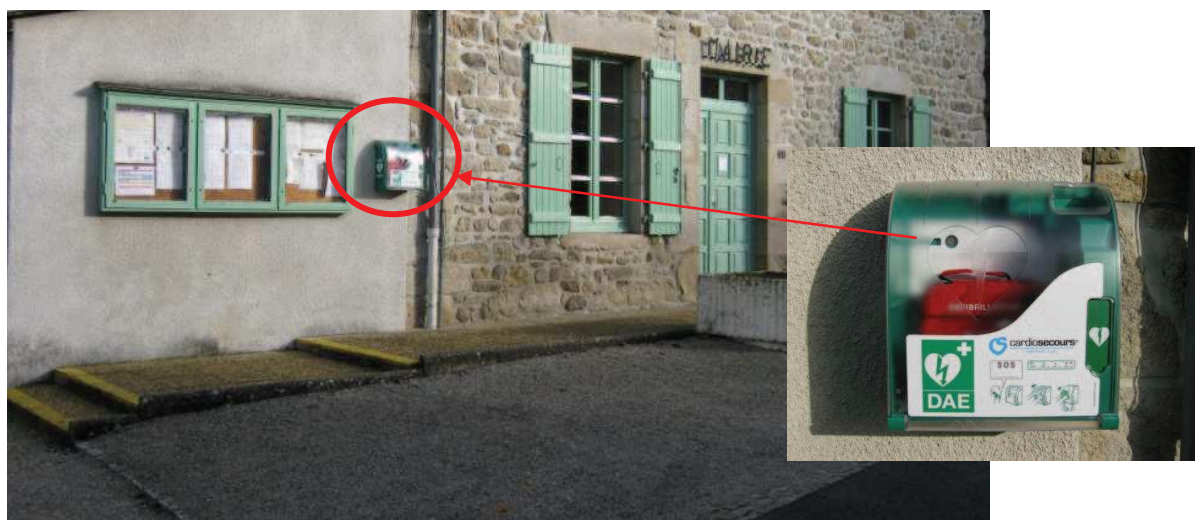
La construction du site internet est bien avancée.
L'avez-vous consulté ?

Vous pouvez d'ores et déjà retrouver la présentation du Conseil Municipal, consulter les éditions du « Plaquin de Madic » et les comptes rendus des réunions municipales.

L'onglet « Vos démarches en ligne » vous permettra d'effectuer des demandes d'actes de naissance, mariage, décès.

**À voir
et à suivre...**

Le défibrillateur



Le conseil municipal a décidé l'achat d'un défibrillateur cardiaque, estimant cet investissement indispensable dans une commune rurale éloignée des structures médicales d'urgence.

Cet appareil de premiers secours est mis à la disposition de la population en accès public.

L'achat incluant une formation à l'utilisation du défibrillateur, Christophe Morange invite les personnes intéressées pour suivre cette formation **à s'inscrire en mairie**, avant le 31 janvier 2012.

Il est important qu'un maximum de personnes sache manipuler l'appareil, cette formation s'adresse par exemple aux responsables d'associations, sportifs, employés communaux, mais aussi aux retraités, aux personnes très présentes et disponibles sur la commune en journée.

Béatrice Magne, qui pilote ce projet, reste à votre disposition pour toutes informations.

(Tél. : 04 71 67 94 36)

Etude sécuritaire

La municipalité a confié à la Direction Départementale des Territoires (DDT) l'élaboration d'un diagnostic de sécurité routière sur l'itinéraire de la RD30, du carrefour de la route de Champagnac jusqu'au centre bourg de Madic.

Cette commande exprime le ressenti de la population d'une vitesse excessive des véhicules à l'approche des secteurs bâtis et notamment au carrefour du tilleul en amont de l'aire de jeux et d'un sentiment d'insécurité des piétons cheminant le long de cette voie.

Daniel Estager pilotant le projet a organisé plusieurs réunions de travail avec les services du Conseil Général et de la DDT, afin de définir le cahier des charges de cette étude. Quelques premières réflexions sur des pistes d'actions ou d'aménagement ont émergé pour répondre à la problématique posée.

Après une première phase de relevé d'informations et d'observations réalisée par la DDT de Mauriac, un enregistrement des vitesses et comptages des véhicules a été réalisé courant novembre en trois points du parcours. Vous avez certainement aperçu le radar en rentrant dans Madic, mais pas d'inquiétude les mesures sont totalement anonymes.

Le compte rendu de l'analyse de ces enregistrements nous sera présenté prochainement et sera un argument important pour situer les aménagements techniquement réalisables qui permettront de régler ce problème de vitesse excessive.



Un relais Petite Enfance en Sumène Artense

Le relais Petite Enfance Sumène Artense a ouvert ses portes le 18 avril 2011...

Il a été créé pour soutenir les assistantes maternelles dans la professionnalisation de leur métier et pour aider les parents dans leurs démarches d'embauche d'une de ces professionnelles de la Petite Enfance.

Du fait de leur situation géographique sur le territoire Sumène Artense, de nombreuses assistantes maternelles sont isolées. C'est pourquoi la Communauté de Communes a trouvé indispensable que les assistantes maternelles trouvent un lieu d'écoute, de conseil et d'échange avec d'autres professionnels de la Petite Enfance.



Depuis le 6 septembre, l'animatrice propose des ateliers d'éveil aux tout-petits de 0 à 6 ans, accompagnés de leur assistante maternelle, parent, grand-parent ou toute personne référente.

Ces animations sont gratuites et sans inscription : le lundi à Saignes, le mercredi à Champs sur Tarentaine et le jeudi à Ydes.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Murielle Croset du lundi au jeudi :

Relais Petite Enfance Sumène Artense
9 Rue du Lavoir 15240 SAIGNES
Tél. : 04 71 40 65 21 E-mail : rpe.saignes@orange.fr

Médaille de la famille 2011



C'est symboliquement le jour de la fête des mères que le Maire de Madic, Christophe Morange, a choisi de remettre à madame Miuzzo la médaille de la famille française. Entourée de sa famille, Simone Miuzzo a apprécié avec une certaine émotion le discours du premier magistrat de la commune : « Il est juste que soient récompensées les familles qui, au prix de tant de peines et sacrifices, élèvent leurs enfants dans un climat familial générateur des plus nobles vertus : honnêteté, travail, amour de l'effort sous toutes ses formes. Madame Miuzzo, cette éducation, ces vertus vous avez su les prodiguer à vos enfants et cela dans une période d'après guerre où les aides de l'état pour les familles nombreuses étaient inexistantes. Simone, vous avez fondé il y a 72 ans, votre foyer avec Allègre votre époux, hélas décédé en 2002, de votre

union sont nés 5 enfants que vous avez élevés dignement : Daniel, Nicole, Martine, Michel et Catherine, vous avez 9 petits enfants et 3 arrière petits enfants. Je devine sur les visages de ceux qui vous entourent, une grande émotion qui est le reflet des sentiments très forts qu'ils éprouvent à votre égard, aussi, en ce jour de fête des mères en hommage à votre mérite et en témoignage de reconnaissance de la Nation, au nom de Monsieur le Préfet, j'ai le très grand honneur de vous remettre la médaille de bronze de la famille française. »

Le repas des aînés



La troisième édition du repas des aînés a été une nouvelle fois l'occasion de constater combien les Madicois concernés, appréciaient ce moment de convivialité que leur offre la Municipalité. Dommage vraiment que tous ne puissent pas participer à cette journée placée sous la jovialité, le plaisir du palais et le partage. Ce fut une fois encore, l'occasion d'évoquer le passé certes, mais également l'avenir, preuve que nos aînés ont encore la « pêche » !

Nos élus à Paris

Christophe MORANGE et Mireille LEYMONIE ont participé au Congrès des Maires, Porte de Versailles, à Paris les 22,23 et 24 Novembre derniers. Ils ont assisté à des débats, rencontré et échangé avec d'autres élus, ainsi qu'avec des exposants.

Le premier soir, ils se sont rendus à une réception à l'Hôtel de Ville de Paris, à l'invitation de Bertrand DELANOE.

Les élus Cantaliens ont été reçus par nos députés : Vincent DESCOEUR et Alain MARLEIX à l'Assemblée Nationale, où une visite guidée était organisée.

Pour clôturer leur séjour, les sénateurs Pierre JARLIER et Jacques MEZARD leur ont permis de découvrir le Sénat et d'assister à une séance de questions au Gouvernement.



Vite dit !

Ne nous fâchons pas...

Les bons comptes font les bons amis !

Il s'avère que des habitants de la commune réservent la salle polyvalente en leurs noms pour le compte de personnes extérieures, qui de ce fait, bénéficient du tarif préférentiel. Restons chauvins !

Un conseil !

Après le passage du camion, ramassez vos poubelles !
Dans le courant du mois de janvier des containers ont disparu !

Avis de recherche !

Disparition des poteaux de la main courante du terrain de foot, qui a été démontée et qui avait été entreposée à l'ancien dépôt des déchets verts ...

Décevant !

Les bords de la Dordogne ne devraient pas servir de dépôt de déchets verts lorsque les portes de la déchetterie sont closes. Elle se trouve à 1 km 500, l'idéal serait d'y revenir le lendemain !

LE TRAIL LA MADICOISE



11 km

1^{ère} : Geneviève Troupel 57 mn 50
2^{ème} : Virginie Hamann 1 h 00 mn 59
3^{ème} : Nicole Wadham (Ang) 1 h 06 mn 46



1^{er} : Nordine Hafnaoui 42 mn 40
2^{ème} : Christophe Berardi 44 mn 5
3^{ème} : Christophe Etur 45 mn 25



Pour la 6^{ème} édition du TRAIL LA MADICOISE. Nous avons eu la chance d'accueillir le champion d'auvergne de marathon, Nordine Hafnaoui qui a fini premier du 11 km et a battu le record de l'épreuve par la même occasion. Geneviève Troupel gagne sur le 11 km. Sur le 20 km, la championne d'auvergne de trail Marlène Vigier était là aussi, elle s'impose et bat aussi le record. Le régional de l'épreuve, Bruno Mercier fut premier jusqu'à mi-parcours pour finalement finir 2^{ème}, derrière Jérémie Talvas, nouveau record.

Une journée très chaude, mais aussi 3 records qui tombent, celui du 11 km masculin, celui du 20 km féminin et celui du 20 km masculin. La participation a été supérieure à celle de l'année dernière (69 participants pour 2011, 52 pour 2010). Cette année, nous avons eu droit à une équipe étrangère (une anglaise et un italien). Pour 2012, le trail la madicoise se déroulera le samedi 18 Août (départ 18h00).

Nous remercions tous les sponsors, les mairies de Madic, Champagnac-les-mines et Bort-les-orgues, sans oublier tous les bénévoles qui sont toujours là au fil des ans (on ne change pas une équipe gagnante).



20 km

1^{er} : Jérémie Talvas 1 h 32 mn 36
2^{ème} : Bruno Mercier 1 h 34 mn 26
3^{ème} : Stéphane Fabre 1 h 38 mn 32



1^{ère} :
Marlène Vigier
1h 54 mn 05

Les Cyclos Réunis de Madic



Président : J-C RIGHETTI
Vice Président : A. CUEILLE
Secrétaire : A. JUILLARD
Trésorier : P. CHAIVIALLE
Responsable VTT et Délégué sécurité : J-F RAYNAL



Assemblée générale du 26/11/2011

Randonnée cyclotouriste

**« La grimpée des
Orgues de Bort »
du 02 Juin 2011**

20 participants sur
3 parcours confondus :
25, 45 et 60 km



Randonnée VTT du 1^{er} Mai 2011 au départ de Champs-sur- Tarentaine :

156 participants sur
3 parcours de 25, 45 et
60 km

51 participants pour la
randonnée pédestre

Randonnée

60^{ème}

**Anniversaire
du barrage de
Bort-les-Orgues
du 02 Juillet 2011**

44 participants



Le Comité des fêtes

Fête de Noël Le 16 décembre 2010



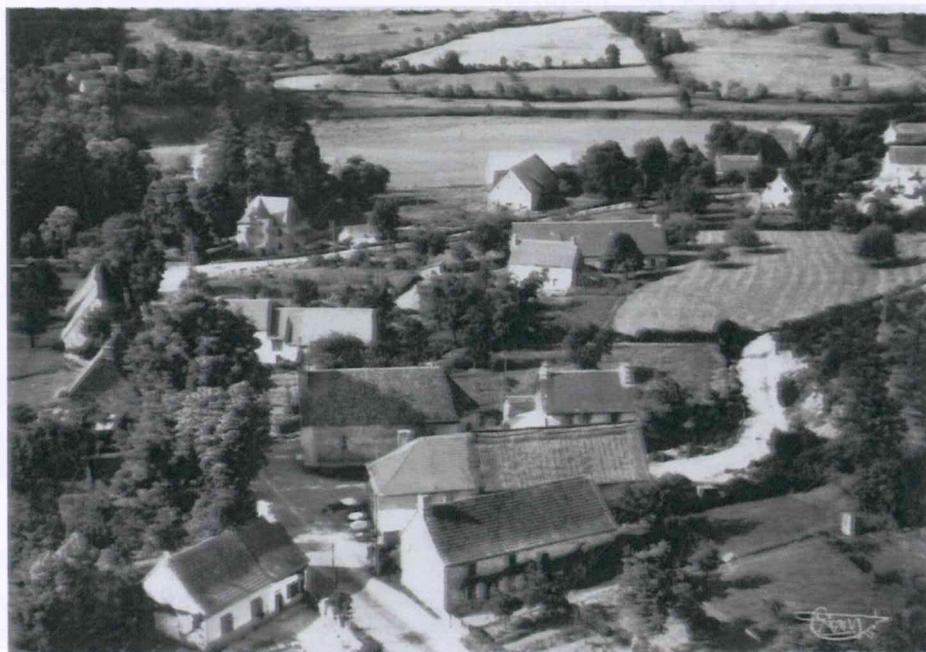
Repas d'été Le 13 août 2011



Les Anciens Combattants



Cérémonie du 08 mai 2011

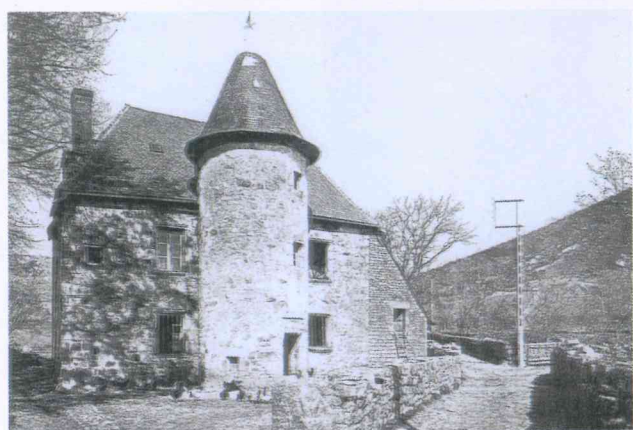


Madic

d'autrefois,

sur

fond de



cartes

postales ...



Naissance

Chloé, Anna, Grace ESTEVE

Le 19 janvier 2011 à Ussel (19)



Décès

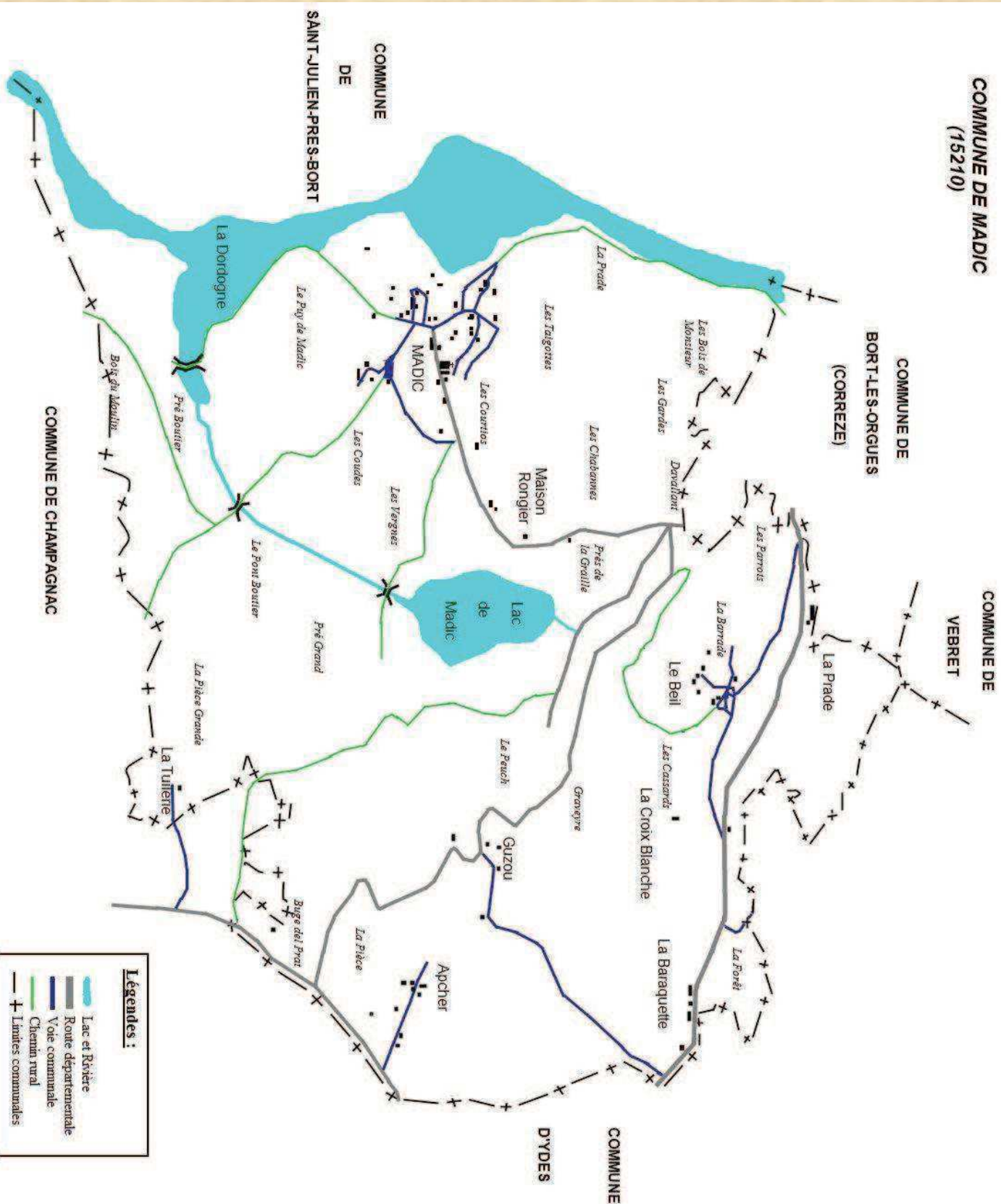
Roger, François QUEUILLE Le 27 octobre 2011 à Clermont-Fd (63)

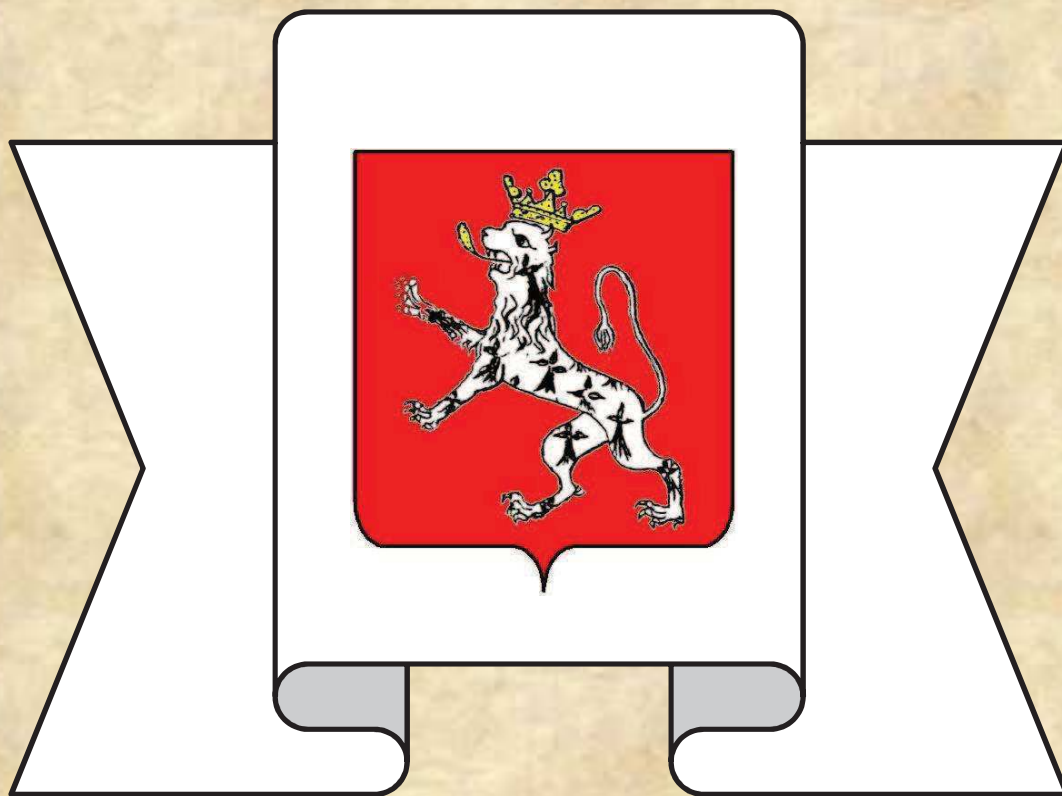
André ANDRINO

Le 01 novembre 2011 à Ussel (19)



COMMUNE DE MADIC (15210)





Mairie de Madic

CANTAL

15210

Téléphone : 04 71 40 82 16

mairie@madic.fr

www.madic.fr

Directeur de publication :

Christophe MORANGE

Rédactrice en chef :

Laurence RODDE

Conception / Réalisation :

Audrey BEYNAT

Mireille LEYMONIE

Marie-Jo MAZZI

Christian MAZZI

Christophe MORANGE

Laurence RODDE